CEPES ACCOMPAGNEMENT

Sur 2 années minimum	Cours ou activité	Tps cours hebdo	Evaluation	Divers
UE1 DISCIPLINE PRINCIPALE	Cours individuel comprenant : Déchiffrage avec un instrumentiste Transposition avec un chanteur Réduction d'orchestre	1H 30	Contrôle continu	
	Harmonisation au clavier	1H	Contrôle continu et examen terminal	
UE2 DISCIPLINES COMPLEMENTAIRES	Pratique collective : Session d'orchestre Atelier chanteurs	2h	Attestation	
	Accompagner auditions du CRR	1h	Attestation	
	Une UE par an à valider parmi la liste ci-dessous			
	Initiation accompagnement danse	1H	Attestation	
	Initiation accompagnement vocal	1H	Attestation	
	Initiation direction de chœur	1H	Attestation	
	Initiation piano jazz	1H	Attestation	
UE3 CULTURE ET FORMATION MUSICALE	Formation musicale	2H30 ou 3H	Contrôle continu et examen terminal	Niveau entrée II C 4 Validé
	Une discipline de culture au choix			
	Histoire de la musique	2H	Contrôle continu et examen terminal	
	Analyse	2H	Contrôle continu et examen terminal	
	Ecriture	2H	Contrôle continu et examen terminal	
UE4 PREPARATION A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Connaissance de l'environnement professionnel	50 H sur 2 ans	Présence aux journées	Mutualisé sur l'Ile de France
	Participation aux master classes et aux projets pédagogiques	1H	Contrôle continu incluant prestations publiques	
	Concours d'entrée dans des établissements supérieurs		Résultat	

Pour les étudiants étrangers une attestation de niveau de français B1 sera exigée au plus tard en fin de première année de CEPES